

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents ou représentés : 29

Qui ont pris part à la délibération : 29

Date de la convocation : 08/01/2016

Date d'affichage : 08/01/2016

**de la Commune de COGOLIN
Séance du Jeudi 14 janvier 2016**

L'an deux mille seize et le quatorze janvier à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué, s'est réuni au Centre Maurin des Maures, sous la présidence de Monsieur Marc Étienne LANSADE,

PRESENTS : Éric MASSON – Audrey TROIN – Régine RINAUDO - Laëtitia PICOT – Pascal CORDÉ - Maria De Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Patrick GARNIER - Jean-Jacques GABERT - Patrick CLAUDEL - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - René LE VIAVANT - Renée FALCO – Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI –

POUVOIRS : Rémy FÉLIX à Marc Etienne LANSADE / Valérie ROBIN à Éric MASSON / Jeanne LAURITO à Jonathan LAURITO / Patricia PENCHENAT à Audrey TROIN

ABSENTS : Monique LEBLANC – Sébastien MACREZ – Marie-Ly GARCIA – Michel BERTIN

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Audrey TROIN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'aménagement de la place de la mairie et du parking de la mairie.

Le projet consisterait en la réalisation d'un parc de stationnement semi aérien de deux niveaux en parc fermé. L'entrée est prévue par la rue Gambetta et la sortie sur la rue du Général de Gaulle.

Son accès se ferait à titre payant. De plus, il est prévu de réserver des emplacements pour des abonnés dont les modalités resteront à définir.

Cet aménagement permettra la réalisation d'environ 160 places et palliera la carence de places de stationnement en centre-ville.

N°2016/014

AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE DEPOSER UNE DEMANDE D'AUTORISATION DE CONSTRUIRE VALANT AUTORISATION DE TRAVAUX POUR LE REAMENAGEMENT DE LA PLACE ET DU STATIONNEMENT PLACE DE LA REPUBLIQUE

CM 14/01/2016

N°2016/014

**AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE DEPOSER UNE DEMANDE D'AUTORISATION
DE CONSTRUIRE VALANT AUTORISATION DE TRAVAUX POUR LE REAMENAGEMENT
DE LA PLACE ET DU STATIONNEMENT PLACE DE LA REPUBLIQUE**

Les voitures seront parquées en souterrain laissant la dalle supérieure libre de tout véhicule.

Un aménagement paysager devra agrémenter cette nouvelle place destinée à recevoir toute action nécessaire à la nouvelle dynamique économique impulsée par la commune en gardant les animations installées depuis de nombreuses années telles que marchés ou foires.

Le coût de l'opération est estimé à environ 2,4 M€ HT.

Afin d'entamer ce programme d'aménagement, il convient de procéder au dépôt d'une demande d'autorisation de construire valant autorisation de travaux pour la construction d'un parc de stationnement souterrain ainsi que son aménagement paysager.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer et procéder au dépôt d'une demande d'autorisation de construire valant autorisation de travaux pour la construction d'un parc de stationnement souterrain ainsi que son aménagement paysager.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE – 22 POUR – 7 CONTRE** (Anthony GIRAUD - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI)



Le Maire,

Marc-Etienne LANSADE